



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

DESTINATION EMPLOI

À LA RÉUNION



SOMMAIRE

p.2 134 000 demandeurs d'emploi fin 2017 en cat. A

p.3 Mobiliser les offres de service des entreprises et des demandeurs d'emploi

p.4 Prestations et formations, des tremplins vers l'emploi

p.5 60 000 demandeurs d'emploi ont repris un emploi / 148 000 salariés dans le secteur marchand

EN UN AN,

60 000

**DEMANDEURS D'EMPLOI
ONT REPRIS UN EMPLOI
A LA RÉUNION**



De novembre 2016 à octobre 2017, 60 000 demandeurs d'emploi réunionnais inscrits en cat. A ou B ont repris un emploi d'un mois ou plus.



L'essentiel

La Réunion est une région dynamique avec une croissance soutenue et des créations d'emploi au rendez-vous mais, malgré un taux de chômage qui baisse, le nombre de demandeurs d'emploi reste très élevé.

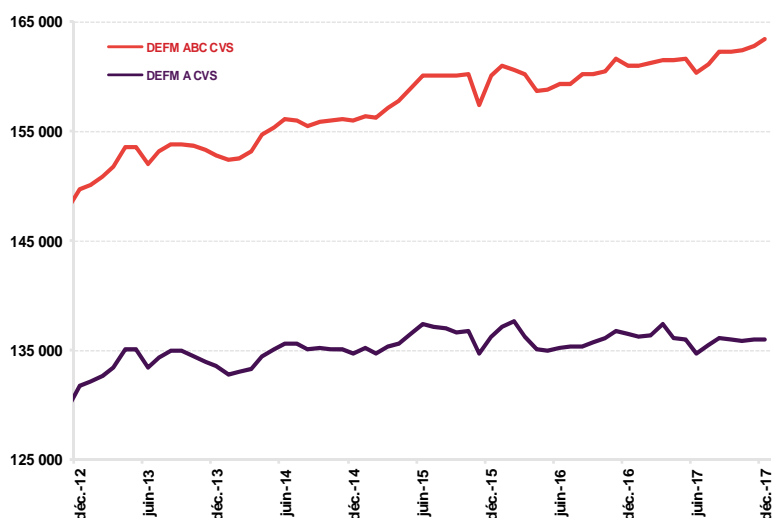
La croissance réunionnaise oscille autour de 3% par an depuis 2014. Elle repose principalement sur la consommation des ménages et l'investissement public. Les créations d'emploi, bien que relativement soutenues ces cinq dernières années avec 14 000 salariés en plus dans le secteur marchand, ne suffisent pas à diminuer le nombre de demandeurs d'emploi. Le taux de chômage qui a baissé de 4 points entre 2014 et 2016, atteint 22,4% à La Réunion et 134 000 demandeurs d'emploi sont toujours inscrits à Pôle emploi.

En innovant et en élargissant ses services en ligne, Pôle emploi en raison de sa mission de service public, s'est engagé dans une démarche stratégique afin d'accélérer la reprise d'emploi et de satisfaire les demandeurs d'emploi et les entreprises.

En 2017, Pôle emploi Réunion a diffusé sur son site internet 32 000 offres d'emploi. Au-delà de cette collecte d'offres, les conseillers ont proposé spontanément 8 400 profils de demandeurs d'emploi à des employeurs en dehors d'un besoin exprimé. Pour accélérer le retour à l'emploi, 45 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une prestation Pôle emploi et 12 000 sont entrés en formation en 2017. Cette offre de service, en s'adaptant aux transitions professionnelles et aux besoins de recrutement, a facilité le recrutement de 60 000 demandeurs d'emploi en 2017.

134 000 DEMANDEURS D'EMPLOI FIN 2017 EN CAT. A (source Pôle emploi)

Évolution de la demande d'emploi (données CVS)



Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi.

Entre 2012 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat. A) a progressé de 3% contre 10% au niveau national.

Depuis deux ans, le marché du travail s'améliore légèrement : après une stabilité en 2016, il diminue de 0,3% en 2017.

En incluant, les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (cat. ABC), leur nombre augmente de 9% en cinq ans contre 20% au niveau national.

Les facteurs qui contribuent à ces évolutions, sont une baisse des licenciements et une hausse des reprises d'emploi notamment des missions d'intérim.

Caractéristiques de la demande d'emploi (données brutes, cat. ABC)

Moins de 25 ans : 20 400 sont inscrits soit une baisse de 14% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a diminué de 4 points. Ce public a bénéficié du dispositif des emplois d'avenir.

Un jeune demandeur d'emploi sur dix est sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant.

50 ans ou plus : avec 42 300 inscrits, le nombre de séniors augmente de 65% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a augmenté de 9 points.

L'allongement de la durée d'activité dû au report de l'âge légal de départ en retraite et le vieillissement de la population active expliquent en partie cette hausse. Parmi eux, un sénior sur cinq est âgé de 60 ans ou plus.

Inscrits depuis 1 an ou plus : 89 800 demandeurs d'emploi de longue durée soit une hausse de 16% en 5 ans. Leur part dans la demande d'emploi totale a augmenté de 3 points. Parmi eux, un sur trois est un sénior.

Les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits en cat. ABC

52% sont des femmes

13% ont moins de 25 ans et 26% ont 50 ans ou plus

55% sont inscrits depuis un an ou plus

32% n'ont pas de diplôme qualifiant

11% ont un diplôme universitaire

4% sont reconnus travailleurs handicapés

35% perçoivent le RSA

20% habitent dans un quartier prioritaire de la ville

Les métiers les plus recherchés : nettoyage de locaux, entretien des espaces verts, assistance auprès d'enfants (25% de la demande d'emploi)

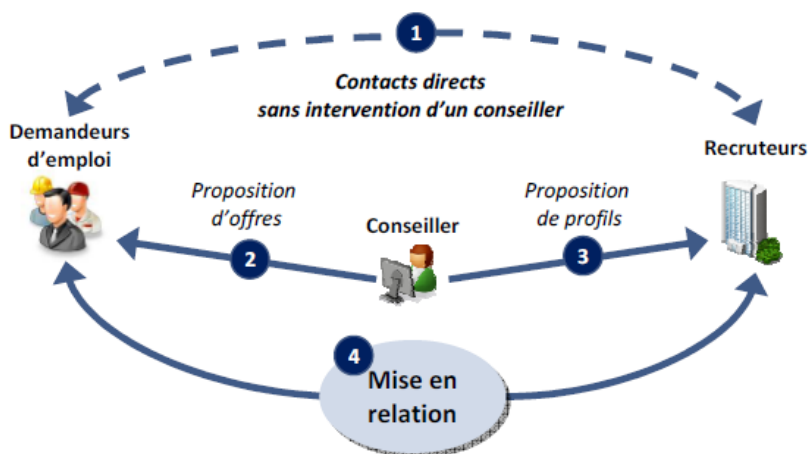
Décembre 2017	Demandeurs d'emploi cat. A			Demandeurs d'emploi cat. ABC		
	Nombre	Part	Evol. annuelle	Nombre	Part	Evol. annuelle
LA REUNION	133 800	100%	-0,4%	162 400	99%	1,3%
NORD	27 200	20%	0,4%	33 800	21%	2,1%
EST	18 800	14%	-1,2%	22 100	14%	0,5%
SUD	53 600	40%	-0,4%	64 300	39%	1,3%
OUEST	34 200	26%	-0,7%	42 200	26%	1,0%

MOBILISER LES OFFRES DE SERVICE DES ENTREPRISES ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pôle emploi a pour mission de créer les conditions d'une intermédiation efficace et de qualité afin d'accélérer le retour à l'emploi et ainsi de satisfaire les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Rapprocher les besoins des entreprises des compétences des demandeurs d'emploi

définitions (1),(2),(3) et (4) en page 6



A Pôle emploi Réunion, 120 conseillers sont exclusivement dédiés à la relation avec les entreprises. Ils aident et conseillent les employeurs dans leur recrutement mais aussi prospectent les entreprises pour placer les demandeurs d'emploi.

470 conseillers à l'emploi accompagnent au quotidien les personnes à la recherche d'un emploi afin qu'elles retrouvent un emploi durable.

32 000 offres ont été diffusées en 2017 par Pôle emploi Réunion

Les offres de Pôle emploi. En 2017, 6 000 entreprises ont délégué leurs recrutements et les conseillers entreprises ont réalisé 6 400 visites en entreprises. Cela a permis à Pôle emploi de collecter 30 000 offres d'emploi.

Deux types de services sont proposés aux entreprises.

- Pour toutes les entreprises, un **service d'appui au recrutement** : aide à la rédaction de l'offre, informations sur le marché du travail et sur les aides à l'embauche, accès direct à des profils de candidats via la banque de CV... Ce service est destiné aux entreprises qui n'ont pas de difficultés à organiser et à conduire leur recrutement et dont le besoin correspond à des profils disponibles.
- Pour celles qui le souhaitent, un **service d'accompagnement au recrutement** est proposé : rédaction de l'offre, présélection

et évaluation de candidats, actions d'adaptation au poste de travail et des conseils en recrutement. En 2017, 57% des offres d'emploi ont bénéficié de ce service.

Globalement, sur l'ensemble des offres traitées par Pôle emploi, 96% sont pourvues et 4% sont retirées, par manque de besoin ou par manque de candidats. Le délai moyen de satisfaction des offres est de 29 jours contre 39 au niveau national.

Les offres des partenaires. Pôle emploi a également diffusé sur son site internet (www.pole-emploi.fr), 2 000 offres d'emploi transmises par des sites partenaires. Les principaux sont DOMemploi, Jobijoba, Monster, cessionpme, l'APEC et réseauprosanté.

8 400 profils de demandeurs d'emploi ont été présentés à des employeurs

Un autre service de Pôle emploi à destination des entreprises est d'identifier leurs besoins de recrutement et de promouvoir des profils de demandeurs d'emploi.

Les conseillers entreprises sont mobilisés pour repérer les besoins potentiels de recrutement des entreprises. Celles-ci sont identifiées grâce à une veille économique et une analyse locale du marché du travail.

Dans ce cadre, ils ont présenté 8 400 profils à des recruteurs potentiels dont 6% se sont soldés par une embauche.

LA BANQUE DE PROFILS permet à l'entreprise de trouver des profils pertinents

46% des demandeurs d'emploi disposent d'un CV formaté Pôle emploi sur la banque des profils en ligne.

Avec **77 000 CV en ligne fin 2017**, la banque de profils à La Réunion est une base de données importante qui permet aux entreprises de solliciter directement les candidats qui les intéressent.

Grâce à un moteur de recherche, elles peuvent avoir accès au profil de demandeur d'emploi, le plus proche de leur entreprise et des compétences recherchées.

Elles peuvent également recevoir des alertes de nouveaux CV correspondant aux critères recherchés.

85 000 mises en relation par Pôle emploi

Avant la mise en relation, Pôle emploi qui dispose d'une offre, vérifie si l'intérêt pour le poste et le profil des candidats correspondent aux caractéristiques de l'offre.

Deux types de mises en relation sont possibles : soit le conseiller sélectionne les candidatures à transmettre à l'employeur ou bien le candidat postule directement auprès de l'employeur après validation de Pôle emploi. En 2017, 85 000 profils ont été proposés aux employeurs et **9 500 d'entre eux ont été recrutés.**

120 000 contacts directs

Deux types de contacts directs peuvent être réalisés : soit un demandeur d'emploi postule sur une offre directement auprès de l'entreprise sans action de Pôle emploi ou l'employeur démarche lui-même un candidat via son espace recruteur sur pole-emploi.fr (banque de CV).

L'employeur est autonome dans le processus de recrutement car il peut afficher ses coordonnées dans l'offre. En 2017, plus de 120 000 contacts directs ont été réalisés, majoritairement à l'initiative du candidat.

PRESTATIONS ET FORMATIONS, DES TREMPLINS VERS L'EMPLOI

45 000 prestations réalisées

En 2017, 45 000 demandeurs d'emploi ont participé à une prestation Pôle emploi. Trois types de prestations existent :

- Prestations autour de la recherche d'emploi : Activ'emploi pour bénéficier d'un appui personnalisé sur les méthodes et les outils de recherche d'emploi...
- Prestations d'accompagnement : Activ'projet pour élaborer ou confirmer son projet professionnel, Activ'créa pour créer ou reprendre une entreprise...
- Prestations d'évaluation : le recrutement par simulation pour être recruté sur ses habilités, l'immersion professionnelle en entreprise pour aider à la validation d'un projet professionnel ou initier un recrutement...

Le conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le CEP est une démarche globale d'accompagnement personnalisé. Avec l'aide d'un conseiller, le demandeur d'emploi définit son projet professionnel en tenant compte de son expérience, de ses compétences, de ses centres d'intérêt et des besoins des entreprises.

Pôle emploi l'accompagne pour déterminer les actions à engager et les étapes nécessaires à la concrétisation de son projet :

- Maîtriser les bonnes techniques de recherche d'emploi (ciblage des entreprises, CV, entretiens...);
- Mobiliser des prestations adaptées et actions de formation ;
- Suggérer la mobilité internationale ou la création d'entreprise.

La semaine de l'emploi à La Réunion

Du 11 au 15 septembre 2017, Pôle emploi et ses partenaires ont organisé la semaine de l'emploi. L'objectif était de réaffirmer leur volonté de favoriser les rencontres directes pour répondre aux besoins des candidats et des entreprises.

Près de 50 évènements se sont déroulés au sein des 17 agences Pôle emploi (forums, job dating, conférences, interventions de chefs d'entreprise, ateliers de recherche d'emploi, de coaching, sur l'offre digitale de Pôle emploi...).

Au total, 8 000 participants sur les différentes manifestations. 230 entreprises et 400 partenaires étaient mobilisés.

Au Tampon, la journée pour l'emploi du 13 septembre a rassemblé 5 000 visiteurs. Ils ont pu s'informer sur la formation, l'apprentissage, l'orientation professionnelle, l'égalité professionnelle, la création d'entreprise, le conseil en évolution professionnelle, la mobilité extra-insulaire, la lutte contre l'illettrisme, « les métiers de l'uniforme »... 50 recruteurs présents lors de cette manifestation et plus de 300 postes étaient à pouvoir à l'occasion du job dating organisé par Pôle emploi.

12 000 demandeurs d'emploi en formation

Les conseillers à l'emploi incitent les demandeurs d'emploi à se former afin d'adapter leurs compétences à l'évolution de leur métier ou de les élargir, notamment dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

En 2017, plus de 12 000 demandeurs d'emploi sont entrés en formation. Parmi eux, 1 400 se sont formés en entreprise via l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).

La formation permet de mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises et donc d'accélérer le retour à l'emploi. 42% des demandeurs d'emploi ont eu une reprise d'emploi d'au moins un mois, 6 mois après la fin de leur formation.

Le compte personnel de formation (CPF)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un demandeur d'emploi peut utiliser son CPF pour suivre une formation de son choix, dans la limite des heures disponibles, sur une liste de formation éligibles. Le CPF peut aussi être utilisé pour financer une partie ou la totalité d'une formation, identifiée lors du conseil en évolution professionnelle.

Les formations éligibles sont celles permettant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences (certification CléA), l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE), le bilan de compétences, la formation à la création et à la reprise d'entreprise et celles issues des listes déterminées par les partenaires sociaux au niveau interprofessionnel.

60 000 DEMANDEURS D'EMPLOI ONT REPRIS UN EMPLOI

Entre novembre 2016 et octobre 2017, près de 60 000 demandeurs d'emploi ont repris un emploi d'au moins un mois.

Plus de la moitié d'entre eux recherchaient dans les domaines professionnels des services à la personne et à la collectivité, de la construction et du commerce.

La propension à retrouver un emploi est plus importante pour les hommes, les jeunes, les personnes qualifiées et celles qui sont inscrites depuis moins d'un an.

Le nombre de reprises d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) progresse de 7% sur un an.

	Nombre de reprises d'emploi	Part dans l'ensemble des reprises
Total	59 800	100%
Hommes	33 600	56%
Femmes	26 200	44%
Moins de 25 ans	12 300	21%
25 à 49 ans	39 400	66%
50 ans ou plus	8 100	13%
Non qualifiés	21 800	37%
Qualifiés	38 000	63%
Inscrits moins d'1 an	35 300	59%
Inscrits 1 an ou plus	24 500	41%

Des demandeurs d'emploi et des entreprises satisfaits

D'après les enquêtes réalisées par l'IPSOS en 2017, les demandeurs d'emploi et les entreprises sont globalement satisfaits des services de Pôle emploi :

- 69% des demandeurs d'emploi sont satisfaits concernant le suivi dont ils bénéficient ;
- 81% des entreprises sont satisfaites concernant le traitement de leur dernière opération de recrutement par Pôle emploi.

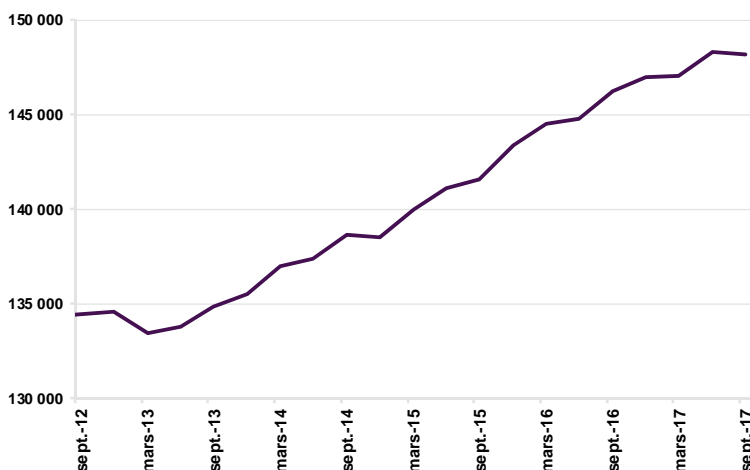
La satisfaction s'exprime principalement par :

- un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et des entreprises ;
- une meilleure accessibilité des conseillers ;
- un développement des services web et mobiles (Emploi store et Maintenant pole emploi !)
- une large diffusion des offres de Pôle emploi et des partenaires sur le site internet.

VERS PLUS D'EMPLOI : 148 000 SALARIES DANS LE SECTEUR MARCHAND

(source ACOSS, données trimestrielles-CVS)

Évolution de l'emploi salarié



Entre septembre 2012 et septembre 2017, le nombre de salariés dans le secteur marchand a progressé de 10% en cinq ans, soit près de 14 000 emplois supplémentaires.

Le secteur des services recense 10 400 salariés de plus (+14%). Les principaux secteurs recruteurs sont l'action sociale, les activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim), l'hébergement - restauration et la santé.

L'emploi progresse dans les autres secteurs : le commerce (+1 800 salariés ; +7%), l'industrie (+1 200 ; +8%) et la construction (+300 ; +2%).

Sur les douze derniers mois, l'emploi progresse de 1,3%, de +1,5% dans l'industrie et de +1,3% dans le commerce, les services et la construction.

Septembre 2017	Salariés dans le secteur marchand		
	Nombre	Part	Evol. annuelle
LA REUNION	148 200	100%	1,3%
NORD	52 900	36%	2,5%
EST	13 000	9%	-1,9%
SUD	40 300	27%	0,1%
OUEST	42 000	28%	2,0%

6 200 créations d'entreprises en 2017 (source INSEE)

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de créations d'entreprises est en hausse : +3% en 2017 après +4% en 2016.

Les immatriculations de micro-entrepreneurs progressent de 5% après six années de baisse.

GLOSSAIRE

Les catégories de demandeurs d'emploi

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Le traitement des offres collectées par Pôle emploi

Deux types de services sont proposés :

- **les services d'appui au recrutement** sont mobilisés lorsque le marché du travail laisse présager une rencontre rapide de l'offre et de la demande et quand les entreprises sont autonomes dans leur processus de recrutement. Pôle emploi diffuse l'offre sur son site internet et reste à la disposition des entreprises ;
- **les services d'accompagnement au recrutement** sont mobilisés pour les entreprises ayant besoin d'un accompagnement sur les problématiques RH de recrutement. Mais aussi pour les offres d'emploi dont les caractéristiques ne correspondent pas strictement à des profils de demandeurs d'emploi présents dans les listes de Pôle emploi et pour lesquelles une transformation de la demande ou de l'offre dans les délais de recrutement est possible.

L'indicateur de retour à l'emploi

Il mesure le nombre de retours à l'emploi d'un mois ou plus des demandeurs d'emploi inscrits en cat. A ou B sur les listes de Pôle emploi.

Cet indicateur utilise toutes les informations disponibles dans les fichiers administratifs pour repérer une reprise d'emploi :

- les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS ;
- les demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi en déclarant une reprise d'emploi, basculant sous certaines conditions en cat. C ou E ou entrant en Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).

Rapprochement entre l'offre et la demande (schéma p.3)

Pôle emploi s'appuie sur 4 types d'actions :

- **(1) contact direct sans intervention de Pôle emploi** : un candidat postule sur une offre directement auprès de l'entreprise ou cette dernière lui envoie une proposition via son espace pole-emploi.fr ;
- **(2) proposition d'une offre** : Pôle emploi propose une offre d'emploi à un candidat et vérifie avec lui son profil et son intérêt pour le poste ;
- **(3) proposition de profil** : elle consiste à proposer des profils à une entreprise alors même que celle-ci n'a pas déposé d'offre d'emploi ;
- **(4) mise en relation** : Pôle emploi sélectionne des candidats pour les employeurs qui ont opté pour le service d'accompagnement au recrutement. Après, Pôle emploi ou le demandeur d'emploi transmet la candidature au recruteur.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers qui recrutent en 2017 à La Réunion : les publications sur les enquêtes Besoins en Main-d'Oeuvre en 2017 sous <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte/informations/eclairages-et-syntheses-archives-@/region/reunion-mayotte/article.jspz?id=82956>

Les reprises d'emploi en 2016 à La Réunion sous <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion-mayotte/index.jspz?id=73897>


Directeur de la publication
Michel SWIETON

Responsable de la rédaction
Domitille MARIOTTI

Réalisation
Stéphane JAUD - Jean-Paul PANIANDY
Service Statistiques, Études et Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte

 @poleemploi_Run

